

PREFECTURE INFOS

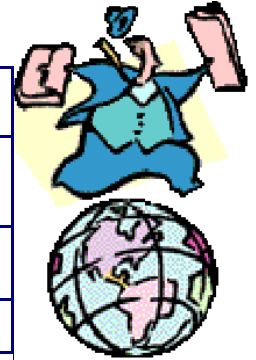
Adressez-vous à la plate-forme de renseignements réglementaires concernant les certificats d'immatriculation, les permis de conduire, les cartes nationales d'identité, les passeports et le service des étrangers

Contact Email : courrier@cotes-darmor.pref.gouv.fr

Un seul numéro le 0821 80 30 22

Délais prévisionnels de délivrance des titres pour le mois Mai 2011

	Préfecture de Saint-brieuc	Sous-préfecture de Dinan	Sous-préfecture de Lannion	Sous-préfecture de Guingamp
Demande d'immatriculation par courrier	3 jours	2 jours	10 jours	10 jours Courrier traité à Lannion
Demande d'immatriculation au guichet	30 mn	20 mn	20mn	
Renouvellement du permis	10 jours	5 jours	8 jours Courrier traité à Guingamp	
Premier permis après traitement en DDTM	10 jours	5 jours	20 jours	8 jours
Convocation à visite médicale : envoyer la demande au moins un mois avant la fin de validité du permis de conduire				
Titre de séjour : première demande	4 mois			
Renouvellement titre de séjour	1 mois			
Carte nationale d'identité *	24 jours	15jours		
Passeport *	15 jours			



Votre temps est précieux, le nôtre aussi...

* Les délais de traitement prennent en compte la gestion de l'édition des titres par l'imprimerie nationale et la transmission vers les mairies.

POINTS IMMATRICULATIONS

- **Mairie de Loudéac**
10 place Notre Dame
- **CECCOB**
Maison des Services Publics
Place de la Tour d'Auvergne
29270 Carhaix Plouguer
- **Sous-Préfecture de Guingamp**
34, rue Maréchal Joffre

SITE INTERNET

www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

les formulaires dans la rubrique vos démarches.

- Certificat de situation
- Demande d'immatriculation
- Certificat de cession
- Liste des médecins agréés pour permis
- Demande de duplicata permis
- Liste des centres de récupération de points
- Centres pour tests psychotechniques
-

Point sur ..

Rappel : les passeports **EN URGENCE** sont délivrés uniquement pour raisons professionnelles ou médicales sur présentation d'un justificatif et après accord du chef de service.

Horaires des services

Pour connaître les horaires de la Préfecture et des Sous-Préfectures Vous pouvez consulter le site internet : www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

Les plages horaires d'affluence au guichet

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9 h - 11 h					
11 h - 12 h 15					
13 h 15 -14 h					
14 h -15 h					
15 h -16 h 15					

Horaire conseillé

Attente plus importante